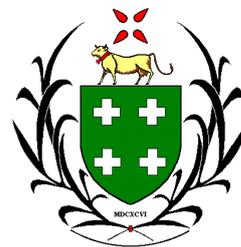


Octobre 2023



BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION

COMMUNE DE FRANCON



INFORMATIONS MAIRIE

SECRETARIAT – fermetures

La mairie sera fermée le **samedi 28 octobre et 30 décembre 2023**, il n'y aura pas de permanence ce jour-là.

Le secrétariat sera fermé le **mardi 26 décembre 2023, le mardi 2 et jeudi 4 janvier 2024**.

Nous restons joignables :

- par messagerie électronique : accueil@mairie-francon31.fr
- ou par téléphone, au 06.71.71.59.44., uniquement en cas d'urgence.

Des informations sont également à votre disposition sur le site : mairie-francon31.fr

ETAT CIVIL

Naissances :

- Félix CASSIN
- Antoine BEGARIE

Mariage :

- Audrey BRUGIE et Samy ZEGHAB

DEVIATION DU VILLAGE

A l'occasion de la fête locale, une déviation du village de Francon sera mise en place, comme tous les ans, du jeudi 26 octobre à 9h au lundi 30 octobre 2023 à 12h.

URBANISME

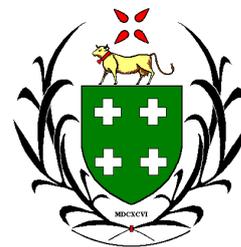
Vous pouvez désormais déposer toutes vos demandes d'urbanisme, de manière dématérialisée via le site <https://sve.sirap.fr/#/031196/connexion>.

Nous acceptons toujours les dossiers papiers déposés en mairie.

ADRESSAGE

Dans le cadre de l'adressage, trois nouvelles voies ont été nommées :

- Route de Montégut (RD36 vers Montégut-Bourjac)
- Chemin de Samouillan (voie communale de Francon à Samouillan)
- Impasse Piquet (bout de chemin entre la RD8 et Impasse de Piquet)



FINANCES COMMUNALES

1/ VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNEE 2022

1-1 DU BUDGET COMMUNAL

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	35 634,81			179 622,92	35 634,81	179 622,92
Opérations exercice 2022	31 494,88	50 343,60	113 488,88	135 066,14	144 983,76	185 409,74
Total	67 129,69	50 343,60	113 488,88	314 689,06	180 618,57	365 032,66
Résultat de clôture 2022	16 786,09			201 200,18		184 414,09
Restes à réaliser	25 200,00				25 200,00	
Total cumulé	41 986,09			201 200,18	25 200,00	184 414,09
Résultat définitif	41 986,09			201 200,18		159 214,09

1-2 BUDGET ANNEXE « PHOTOVOLTAÏQUE FRANCON »

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		871,42		434,64		1 306,06
Opérations exercice 2022	842,56	1 673,00	2 834,36	2 633,87	3 676,92	4 306,87
Total	842,56	2 544,42	2 834,36	3 068,51	3 676,92	5 612,93
Résultat de clôture 2022		1 701,86		234,15		1936,01
Restes à réaliser						
Total cumulé		1 701,86		234,15		1936,01
Résultat définitif		1 701,86		234,15		1936,01

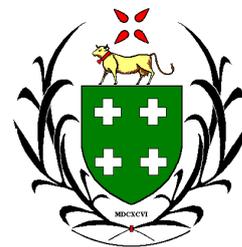
2/ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Le budget communal s'équilibre en dépenses comme en recettes à 388 581.18 €.

- Pour la section de fonctionnement à 286 026.09 €
- Pour la section d'investissement à 102 555.09 €

Le budget annexe « Photovoltaïque Francon » s'équilibre en dépenses comme en recettes à 6 315.01 €

- Pour la section de fonctionnement à 2 940.15 €
- Pour la section d'investissement à 3 374.86 €



FINANCES COMMUNALES

3/ LES TAUX COMMUNAUX 2023

En 2023, les bases sur lesquelles s'appliquent les taxes locales ont bien augmentées : + 6,9% sur le foncier bâti et + 7,09% sur le foncier non bâti.

En raison de cette forte hausse des bases, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de ne pas augmenter le taux des taxes foncières en 2023.

S'agissant du taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale, il est également voté par le Conseil Municipal. Il a été gelé de 2020 à 2022 au taux de 2019 en raison de la réforme de la fiscalité liée à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Cette année, le Conseil Municipal à l'unanimité a été décidé de ne pas augmenter ce taux.

Les taux communaux, restent donc identiques à ceux de 2022.

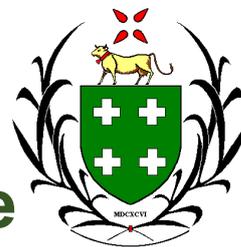
	Taxe foncière sur Les propriétés bâties	Taxe foncière sur Les propriétés non bâties	Taxe d'habitation sur les résidences secondaires
Taux 2021	30,17 %	77,27 %	-
Taux 2022	30,47 %	77,27 %	-
Taux 2023	30,47 %	77,27 %	8.38%

LES TRAVAUX REALISES :

- **A l'école :**
 - Plantations diverses
 - Installation de nouveaux matériels informatiques
- **A l'église :**
 - Remise en état du mécanisme des cloches
 - Renforcement et la mise en sécurité d'une poutre du porche
 - Pose d'un filet anti-volatiles en cours
- **A la mairie :**
 - Achat de nouveaux matériels numériques
- **Au village :**
 - Les travaux de réfection des murets aux abords de l'église et de la mairie sont en cours de réalisation

LES TRAVAUX PREVUS :

- Continuité de l'effacement de réseaux entre l'école et la place du village.
- Rénovation énergétique des bâtiments communaux : une stratégie patrimoniale est à l'étude pour prioriser les actions.



RPI Alan – Francon - Terrebasse

INSCRIPTION DANS LES ECOLES DU RPI

Pour toute première inscription dans l'une des écoles du RPI Alan-Francon-Terrebasse, l'inscription est à réaliser dans la mairie de domicile.

En septembre 2024, ce sont les enfants nés en 2021 qui rentreront en petite section de maternelle (PS). Les parents des futurs écoliers franconais sont invités à venir faire les démarches en mairie avant fin janvier 2024.

ECOLE DE FRANCON

Une nouvelle année scolaire débute...

Ce sont 5 CE2, 8 CM1 et 10 CM2, soit 23 élèves qui ont fait leur rentrée le 4 septembre à l'école.



Après la joie de se retrouver, place au travail de classe.

L'année scolaire a démarré avec une sortie Vendanges au Lherm et au château de Bonnefont à Proupiary à l'occasion des journées du patrimoine. Cela a permis de



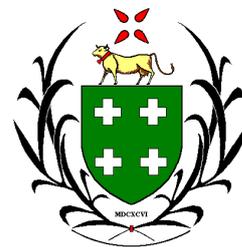
fédérer le groupe classe ainsi que de découvrir des activités proches de la nature et ancrées dans l'Histoire : la vigne (aujourd'hui et autrefois), le jardin et la vie médiévale à l'abbaye.

Les 3 écoles du RPI (Alan, Terrebasse en Francon) se sont également réunies autour du projet « pommes » comme chaque année. Cela leur permet de récolter des fonds pour mener à bien différents projets pédagogiques tout au long de l'année.

A l'école de Francon, cette année, ces projets porteront notamment sur :

- Projet théâtre
- Cinéma
- Rallye lecture CM2
- Vélo
- Danse

Et équipement en matériel de sport à l'occasion des événements mondiaux sportifs.



LES ASSOCIATIONS



Association des Parents d'Elèves Alan-Francon-Terrebasse

L'Association des Parents d'Elèves du RPI Alan-Francon-Terrebasse (A.P.E.A.F.T.), ce sont des parents bénévoles impliqués dans la vie de ces 3 écoles pour soutenir les projets pédagogiques en lien avec l'équipe enseignante.

Une nouvelle année commence et donc une nouvelle équipe de parents qui repart pour la survie de l'APEAFT.

Nous avons besoin de vous pour échanger, créer, construire, renouveler... Et nous croyons beaucoup en l'apport d'idées nouvelles !

Notre première manifestation sera un repas-spectacle (moules-frites) le 25 novembre 2023 à la salle des fêtes d'Alan.

Ainsi que, calendrier 2023, chocolats et sapin de Noël, plantes et accessoires de printemps, objet personnalisé par les enfants...

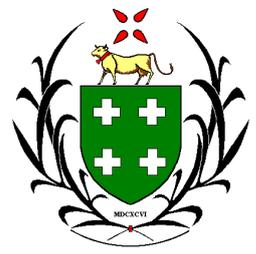
Pour nous contacter : apeaft@outlook.fr

Tel : 06.35.45.60.88



Retrouvez-nous sur la page

Facebook : Association des Parents d'élèves Alan Francon Terrebasse



LES ASSOCIATIONS

LE COMITE DES FÊTES

Bonjour à tous,

Durant cette première moitié de l'année le comité des fêtes a innové et proposé différents évènements :

- La dégustation de vin organisée avec le caviste de Cazères ;
- La journée jeux avec le tournoi de belote le soir ;
- La journée de juin avec le concert des Calimero.



Comme chaque année, le Comité des Fêtes revient pour vous rencontrer le week-end du 21 et 22 octobre lors des traditionnelles aubades. Ce tour du village est l'occasion d'échanger avec vous et de passer un moment convivial. Le programme de la fête vous sera représenté pendant ce tour où nous espérons vous rencontrer tous.

La fête du village se tiendra pendant trois jours les 27, 28 et 29 octobre prochains.



Cette année la coupe du monde de Rugby vient se joindre à la fête. En effet, le calendrier de la coupe du monde nous a fait la bonne surprise de tomber pour le week-end de la fête. Évidemment, nous diffuserons la petite et la grande finale lors des deux repas de la fête. Nous aurons donc la chance de célébrer ensemble ce grand évènement !

La fête du village c'est aussi un évènement important qui permet de créer des moments conviviaux pour les grands et aussi pour les petits. En effet, le comité des fêtes pense à eux avec : le goûter d'Halloween, le lâcher de ballons, les manèges, les jeux gonflables, ... Ces animations pour les enfants sont possibles grâce à vos généreux dons obtenus lors des aubades. Merci à tous de rendre ceci possible.

Ces évènements qui rassemblent les franconaises et franconais sont le fruit du travail tout au long de l'année de l'ensemble des membres du comité des fêtes que je veux saluer et remercier pour leur engagement.

Nous avons hâte de vous retrouver lors de ces deux week-ends ainsi que lors des prochains évènements à venir.

A très vite,

Le président,
Denis Albouy

FRANCON

Vendredi 27 Octobre 2023

14h30 : Concours de pétanque en amical (doublette en 4 parties)

16h00 : Goûter d'Halloween pour les enfants

20h00 : Apéritif + Repas d'ouverture de la fête 2023 :



Fidewa – Dessert – Vin - Café
Projection de la petite finale



Prix : 12€ pour les adultes. Merci de vous inscrire avant le 24/10/23 auprès de Christian DUCOUSSO
05.61.98.65.22 ou par mail à comite.francon@gmail.com. N'oubliez pas vos couverts ! Limité à 180 personnes



22h30 : Soirée animée par le comité

Samedi 28 Octobre 2023

12h00 : Apéritif tapas offert et animé par le Comité des Fêtes

14h30 : Concours de pétanque en amical (doublette en 4 parties)

20h00 : Repas de la fête 2023



Entrée – Aligot/Saucisse – Fromage – Dessert – Vin – Café
Projection de la finale de la coupe du monde



Prix : 18€ pour les adultes. Merci de vous inscrire avant le 25/10/23 auprès de Christian DUCOUSSO
05.61.98.65.22 ou par mail à comite.francon@gmail.com. N'oubliez pas vos couverts ! Limité à 180 personnes

23h00 : Feu d'artifice

23h30 : Soirée animée par

« DJ MALARY »



Dimanche 29 Octobre 2023

11h00 : Messe – Dépôt de gerbe au Monument aux Morts

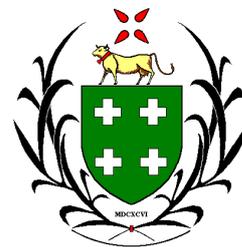
12h00 : Grand lâcher de ballons par les enfants

12h30 : Apéritif concert animé par « AcydRoc »

14h30 : Animation pour les enfants (avec jeux gonflables)

18h30 : Apéritif musical





LES ASSOCIATIONS

L'ASLF



De nombreuses sorties, marches dans Francon et les alentours, ont eu lieu, tout l'été de juin à fin août, une fois par semaine, en fin de journée.

Deux sorties ont été réalisées :

Sortie à Payolle (Hautes-Pyrénées), le 10 juin, grande randonnée pour ceux qui le pouvaient et tour du lac de Payolle pour les autres puis repas convivial tous ensemble vers 13h. L'après-midi, visite d'une fabrique de confitures et retour à Francon.



Sortie de fin de saison au lac de Fabas et repas à Saint-André, le 3 septembre pour clôturer l'activité « marches d'été ».

Depuis septembre des sorties marches sont régulièrement organisées en journée. Si vous êtes intéressés, contactez-nous.

Nous restons ouverts à d'autres propositions. La prochaine assemblée générale qui aura lieu courant décembre sera l'occasion de faire un point des activités souhaitées et réalisées.

Deux moments de convivialité ont également été proposés en 2023 :

- Le 28 janvier : repas choucroute,
- Le 8 mai : randonnée avec la reconnaissance du circuit « entre Louge et Nère » suivie d'un repas

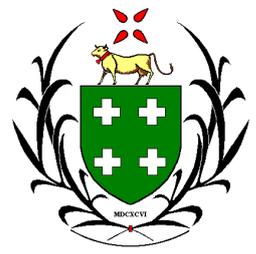
La prochaine grande manifestation sera **LE TELETHON**, avec le concours des autres associations.

La date à retenir est le samedi 9 décembre. Le programme vous parviendra ultérieurement.

Nous vous informons qu'une tombola sera organisée, si vous souhaitez offrir un lot, contactez-nous.

A bientôt,

La présidente,
Marie-Andrée LAPORTE



INFORMATIONS DIVERSES

CIMETIERE

Afin d'optimiser la gestion des déchets au cimetière :

- Vous pouvez déposer les déchets verts dans l'espace dédié à cet effet ;
- Vous pouvez déposer les pots en plastiques et fleurs artificielles dans le container prévu à cet effet. Ils seront ensuite amenés à la déchetterie par la municipalité.

Un arrosoir, un balai et une serfouette sont à votre disposition pour entretenir le devant de chaque tombe.

FIBRE OPTIQUE

Une nouvelle entreprise a été mandatée par Fibre31 pour le déploiement de la fibre sur notre commune. Un pré-piquetage a été effectué (marquage au sol en vert pour un emplacement définitif, marquage au sol blanc pour un emplacement optionnel).

La zone n'est donc pas encore ouverte à la commercialisation.

Afin de connaître l'avancée de celle-ci, vous pouvez vous rendre sur le site **Fibre 31** <https://www.fibre31.fr/mon-raccordement/>

CATASTROPHE NATURELLE

Par arrêté interministériel n°IOME2318045A du 23 juillet 2023 paru au Journal Officiel le 26 septembre 2023, la Commune de Francon n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle au titre des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols pour l'année 2022.

PERSONNEL COMMUNAL

Mme Myriam BOUILLON a été recrutée, fin août, pour assurer l'entretien sanitaire des bâtiments communaux, l'accompagnement dans le bus scolaire des enfants de maternelle et la surveillance à l'école pendant la pause méridienne, en remplacement de Mme Mylène RATENOM.

ENTRETIEN DES ESPACES COMMUNAUX

L'entretien des espaces communaux comprend l'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux. Il sera confié à compter du 1^{er} janvier 2024 à un nouveau prestataire.

L'entretien de la voirie communale est assuré par la Communauté de Communes Cœur de Garonne.